

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FONTENILLES

N° 2023/072

SEANCE DU 19 DECEMBRE 2023

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
29	29	19

**Date de la Convocation**

12/12/23

**Date d'Affichage**

26/12/23

**Objet de la Délibération**

**Avenant au marché de prestations  
de services pour les accueils de  
loisirs communaux.**

L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf décembre, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Médiathèque municipale, sous la présidence de M. Christophe Tountevich, Maire.

**Présents :** Mmes et Mrs TOUNTEVICH, JUMEL, TRIAES, EL HAMMOUMI, FIERLEJ, DAGUES BIE, PADRA, AITA, PEGUES, MEYER, RECH, MARC, EVEN, RANCHET, PANAVILLE, DEGEILH, DOLAGBENU, SANDOVAL, DESCHAMPS.

**Absents :** Mme GARCIA, Mme DASSENOY, Mme MONFRAIX, M. CHONG KEE

M. SUC procuration à M. DAGUES BIE

M. GOMES procuration à Mme TRIAES

Mme LEROUX procuration à M. EL HAMMOUMI

Mme VITRICE procuration à Mme SANDOVAL

M. SARICA procuration à Mme DEGEILH

Mme PERSYN procuration à Mme RANCHET

**Secrétaire :** Mme TRIAES

Monsieur le Maire expose qu'il y a lieu de signer deux avenants au marché de prestations de services pour les accueils de loisirs communaux avec Loisirs Enfance Citoyenneté Grand Sud (L.E.C.G.S.) le 1<sup>er</sup> mai 2023 pour la gestion des ALAE/ALSH afin :

- de prendre en compte des ajustements de début de marché sur la période du 1er mai 2023 au 31 août 2023,
- d'intégrer la moins-value sur l'ensemble du marché pour toute la période.

Le montant total de ces avenants s'élève à :

- ajustements du 01/05/23 au 31/08/23 : moins-value de - 31 225,81 Euros

- ajustements sur toute la période :

2023/2024 : - 12 122,81 €

2024/2025 : - 10 840,64 €

2025/2026 : - 10 058,49 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés (19 Pour - 5 abstentions : A.Degeilh, L.Dolagbenu, F.Vitric, P.Sandoval, L.Sarica) :

- Décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer ces avenants en moins-value au marché de prestations de services pour les accueils de loisirs communaux signé avec Loisirs Enfance Citoyenneté Grand Sud (L.E.C.G.S.) selon les montants indiqués ci-dessus.

***M. El Hammoumi n'a pas participé à la préparation, aux débats et au vote.***

La secrétaire de séance  
Jocelyne Triaes



Ainsi fait et délibéré en Mairie  
Les jour, mois et an que dessus  
Pour copie conforme,  
M. le Maire,  
Christophe Tountevich

